

## Projet de territoire à très basses fuites d'azote Anse de Locquirec et Baie de la Lieue de Grève

**Territoire : « Bassins versants du Douron et du Dourmeur » et  
« Bassins versants de la Lieue de Grève »**

**Dispositif « gagnant-gagnant »**

**Action : Réalisation d'épandages de précision en effluent d'élevage**

L'objectif de ce programme est de reconnaître d'une part, les bonnes pratiques et, d'autre part, l'engagement dans le projet des agriculteurs volontaires. Cette reconnaissance se traduit par l'attribution de temps de travaux orientés vers l'environnement ou l'agro-environnement et effectués par des ETA ou des CUMA ou d'autres entreprises du territoire. Dans le cas présent, il s'agit d'épandre avec précision des effluents d'élevage.

### Intérêt environnemental :

Le principal intérêt de réaliser un épandage de précision est de faire un apport en effluent qui soit très homogène sur l'ensemble de la parcelle. Ainsi, il n'y a pas de zone qui reçoit plus d'effluent qu'une autre et la culture implantée dispose donc de la même quantité de fertilisant sur l'ensemble de la parcelle. Ces apports au plus près des besoins évitent des pratiques de surfertilisation et limitent donc les risques de lessivage après la récolte. Au final ces apports de précision permettent de réduire les risques de fuite des nitrates vers les cours d'eau.

### Objectif agricole :

Il s'agit d'apporter la quantité d'effluent la plus proche des besoins des plantes et de manière la plus homogène possible sur la surface de la parcelle culturale. Il peut très bien s'agir de lisier, de fumier, de fientes, ou de compost. Ainsi, on optimise au plus juste la fertilisation, et on évite les zones de surfertilisation comme les zones de sous-fertilisation. Le développement homogène de la culture et donc un rendement optimal sur l'ensemble de la parcelle sont favorisés. Ces pratiques qui optimisent la gestion des effluents permettent également de faire des économies d'engrais minéraux.

### Itinéraire technique :

- **Épandage de fumier de volaille ou de fientes de volaille** : il s'agira pour le prestataire d'apporter le fumier ou les fientes de volailles à raison de 4 à 5 tonnes par hectare, avec l'objectif fixé d'augmenter la SAMO (Surface Amendée en Matières Organiques).
- **Épandage de fumier de bovin ou de compost sur prairies temporaires** : il s'agira pour le prestataire d'apporter le fumier ou le compost à raison d'environ 15 tonnes par hectare sur prairies temporaires dans le but d'augmenter la SAMO.

- **Apport de lisier de porc par injection** : il s'agira pour le prestataire d'apporter le lisier de porc en l'injectant dans le sol, dans le but d'augmenter la SAMO (distance d'épandage par rapport aux tiers réduite à 10 mètres par injection).

#### Période de réalisation :

- **Sur maïs**, on apportera le fumier de volailles ou les fientes au moins un mois avant le semis. Le lisier de porc pourra être injecté la semaine précédant le semis du maïs.
- **Sur prairies**, on apportera du lisier par injection au réveil de la végétation au printemps en premier passage, puis courant mai – juin, pour un deuxième passage. Idéalement, un fumier ou un compost sera apporté à l'implantation de la prairie.
- **Sur céréales**, on apportera du fumier de volailles ou des fientes une quinzaine de jours avant le stade épi 1 cm, soit vers mi-mars.

#### Matériel :

Les épandages de fumier et de compost pourront être réalisés avec des épandeurs de précision à hérissons verticaux ou horizontaux équipés de table.

Les lisiers pourront être épandus avec des tonnes munies de pendillards ou d'enfouisseurs.

Le recours au GPS et à la barre de guidage est recommandé.

Le prestataire présentera les méthodes qu'il compte utiliser en décrivant les caractéristiques techniques des matériels.

#### Points de vigilance :

Il est essentiel d'intervenir dans des conditions favorables afin de ne pas dégrader la parcelle.

Les quantités d'effluents apportés seront définies selon les méthodes de calcul validées par l'arrêté GREN de juillet 2013 et devront tenir compte de la valeur azotée précise de l'effluent (possibilité de réaliser des analyses suite à la signature du Contrat d'Engagements Individuel).